



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°742) DE MISE A DISPOSITION, DE SALLES BERLIOZ ET POLE DOCUMENTAIRE, A L'ASSOCIATION « ENSEMBLE MUSICAL FURIANTE » A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-434  
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie BAKES, 18 rue de la Station – 94170 Le Perreux-sur-Marne, d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le 1er octobre de 20 h à 22 h et 20 novembre 2021 de 10 h à 18 h et dans la salle Pôle Documentaire, les 13 novembre 2021 et 12 février 2022 de 10 h à 18 h ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Ensemble Musical Furiante », représentée par Monsieur Jean-Claude BELFIORE en qualité de Président, et domiciliée, chez Madame Félicie BAKES, 18 rue de la Station – 94170 Le Perreux-sur-Marne, une convention de location de salle, pour un montant de 470 € TTC (quatre cent soixante-dix euros), afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, les 1<sup>er</sup> octobre de 20 h à 22 h et 20 novembre 2021 de 10 h à 18 h et dans la salle Pôle Documentaire, les 13 novembre 2021 et 12 février 2022 de 10 h à 18h;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20211216-lmc1H8953H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/12/2021  
Date de Publication : 16/12/2021